

## Extrait du registre des délibérations – 2023

## Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

<b>En exercice</b>	13
<b>Quorum</b>	5 à titre dérogatoire, normalement 7
<b>Présents</b>	8
<b>Représentés</b>	1
<b>Votants</b>	9

**Étaient présents** : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

**Étaient absents excusés** : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

- Objet de la délibération : DM1 2023**

Le comité syndical du SMMO,



La décision modificative n°1 du Budget annexe de Chaux Neuve de l'exercice 2023 a pour vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif.

Une forte hausse de la consommation de l'électricité due au faible enneigement et à la pluie amène à une facturation plus importante que prévu au budget initial.

Pour répondre aux besoins de paiement par compte, il est proposé de procéder à la DM1.

Ces ajustements se traduisent à la fois par des augmentations, des diminutions de crédits, des transferts de crédits entre chapitres, ainsi que des virements d'article à article à l'intérieur du même chapitre.

Le budget 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 443 196.11 €
- Investissement : 249 099.57 €

Le Président propose les modifications budgétaires suivantes, qui s'équilibrent en dépenses/recettes :

Fonctionnement :

Dépenses :

- + 32 900.00€ compte 606 100 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 410.00€ compte 606 300 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 670.00€ compte 615 280 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 250.00€ compte 625 700 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 770.00€ compte 626 200 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 500.00€ compte 661 110 Chapitre 66 (virement compte à compte)

## Extrait du registre des délibérations – 2023

---

- Recettes :

- - 3 000.00€ compte 641 980 Chapitre 013 (virement compte à compte)
- - 2 500.00€ compte 701 000 Chapitre 70 (virement compte à compte)
- + 41 000.00€ compte 740 000 Chapitre 74 (virement compte à compte)

Investissement :

Dépenses :

- + 35 697.00€ compte 215 300 Chapitre 21 (virement compte à compte)
- - 4 297.00€ compte 164 100 Chapitre 16 (virement compte à compte)

Recettes :

- + 31 400.00€ compte 131 300 Chapitre 13 (virement compte à compte)

**Le comité syndical, sur proposition du Président, décide à l'unanimité de valider la décision modificative budgétaire n°1 pour le Budget Annexe de Chaux Neuve.**

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023

Pour extrait conforme

Le Président du SMMO,

**Syndicat Mixte du Mont-d'Or**

8 Place Xavier Authier

25370 MÉTABIEF

SIRET 200 051 886 00014

Philippe ALPY

## Extrait du registre des délibérations – 2023

### Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

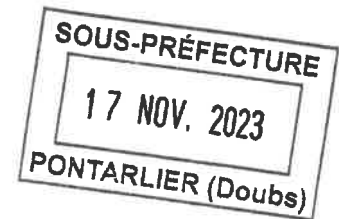
<b>En exercice</b>	13
<b>Quorum</b>	5 à titre dérogatoire, normalement 7
<b>Présents</b>	8
<b>Représentés</b>	1
<b>Votants</b>	9

**Étaient présents :** Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

**Étaient absents excusés :** Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

**Secrétaire de séance :** Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

- Objet de la délibération : DM2 2023**



Le comité syndical du SMMO,

La décision modificative n° 2 du Budget Principal SMMO de l'exercice 2023 a pour vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif.

Le budget annexe de Chaux Neuve ayant mis un peu de temps à se mettre en place, le SMMO a du payer des factures pour ne pas pénaliser les fournisseurs, celles si seront refacturées au budget annexe de Chaux Neuve pour régularisation.

Un ajustement du chiffre d'affaires de l'été a été fait.

Suite à la hausse de la consommation de l'électricité (faible enneigement et pluie) pour le budget Annexe le SMMO fait un versement pour couvrir cette dépense supplémentaire.

Pour répondre aux besoins de paiement par compte, il est proposé de procéder à la DM2

Ces ajustements se traduisent à la fois par des augmentations, des diminutions de crédits, des transferts de crédits entre chapitres, ainsi que des virements d'article à article à l'intérieur du même chapitre.

Le budget 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 8 691 518.55 €
- Investissement : 3 552 802.30 €

Le Président propose les modifications budgétaires suivantes, qui s'équilibrent en dépenses/recettes :

**Fonctionnement :**

**Dépenses :**

- + 57 700.00€ compte 606 100 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 126 092.00€ compte 606 300 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 2 900.00€ compte 606 600 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 2 170.00€ compte 606 800 Chapitre 011 (virement compte à compte)

## Extrait du registre des délibérations – 2023

---

- + 2 400.00€ compte 613 500 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 600.00€ compte 613 700 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 1 050.00€ compte 615 510 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 1 950.00€ compte 615 580 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 500.00€ compte 615 600 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 26 400.00€ compte 616 800 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- - 4 000.00€ compte 622 800 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 3 920.00€ compte 624 100 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 3 400.00€ compte 625 700 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 1 180.00€ compte 626 200 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 7 000.00€ compte 627 000 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 820.00€ compte 628 100 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 2 470.00€ compte 628 800 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- -22 650.00€ compte 637 000 Chapitre 011 (virement compte à compte)
- + 1 000.00€ compte 647 500 Chapitre 012 (virement compte à compte)
- + 138.00€ compte 648 000 Chapitre 012 (virement compte à compte)
- + 250.00€ compte 653 100 Chapitre 65 (virement compte à compte)
- + 750.00€ compte 653 300 Chapitre 65 (virement compte à compte)
- + 5 900.00€ compte 661 110 Chapitre 66 (virement compte à compte)
- - 750.00€ compte 673 000 Chapitre 67 (virement compte à compte)
- + 41 430.00€ compte 678 000 Chapitre 67 (virement compte à compte)
- - 25 000.00€ compte 022 Chapitre 022 (virement compte à compte)

### - Recettes :

- + 2 000.00€ compte 641 980 Chapitre 013 (virement compte à compte)
- - 100 000.00€ compte 701 000 Chapitre 70 (virement compte à compte)
- + 37 700.00€ compte 708 800 Chapitre 70 (virement compte à compte)
- + 176 000.00€ compte 740 000 Chapitre 74 (virement compte à compte)
- + 100 000.00€ compte 758 800 Chapitre 75 (virement compte à compte)
- - 17 000.00€ compte 775 000 Chapitre 77 (virement compte à compte)
- + 38 920.00€ compte 778 000 Chapitre 77 (virement compte à compte)

### Investissement :

### Dépenses :

- - 11 220.00€ compte 215 300 Chapitre 21 (virement compte à compte)
- - 930.00€ compte 164 100 Chapitre 16 (virement compte à compte)
- + 750.00€ compte 165 000 Chapitre 16 (virement compte à compte)
- - 20 000.00€ compte 020 Chapitre 020 (virement compte à compte)

## Extrait du registre des délibérations – 2023

---

- Recettes :
- - 31 400.00€ compte 131 300 Chapitre 13 (virement compte à compte)

**Le comité syndical, sur proposition du Président, décide à l'unanimité de valider la décision modificative budgétaire n°2 pour le Budget Principal SMMO.**

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023  
Pour extrait conforme

**Le Président du SMMO,**



**Syndicat Mixte du Mont-d'Or**

8 Place Xavier Authier

25370 MÉTABIEF

SIRET 200 051 886 00014

Philippe ALPY

